



• LA PROVENCE A VINISUD

La Provence viticole, premier producteur mondial de vins de rosés de qualité comprend **9 appellations d'origine contrôlée** : Côtes de Provence, Bandol, Bellet, Cassis, Coteaux Varois en Provence, Coteaux d'Aix-en-Provence, Baux de Provence, Coteaux de Pierrevert et Palette.

■ Le Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence (CIVP)

Le Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence réunit les trois appellations, Côtes de Provence, Coteaux d'Aix-en-Provence, Coteaux Varois en Provence et la fédération régionale du négoce. Le CIVP regroupe ainsi 95% des vins d'appellation d'origine de la Provence et 6% des AOC françaises toutes couleurs confondues.

Chiffres clés

- La Provence est la 1ère région productrice de vins rosés AOC en France (141 millions de bouteilles).
- La Provence représente 6% de la production totale française tous vins et toutes couleurs confondues.
- Le CIVP représente 95% des vins AOC de Provence,
- 583 producteurs caves particulières et coopératives et 68 entreprises de négoce.
- Superficie concernée : 27 300 ha répartis sur 3 départements (Var, Bouches-du-Rhône et Alpes Maritimes).
- La production de rosé représente : 87% des vins de l'AOC Côtes de Provence, 80% des vins de l'AOC Coteaux Varois en Provence et 70 % de l'AOC Coteaux d'Aix-en-Provence.

Présence sur VINISUD

- ↳ 116 exposants en 2006
- ↳ 150 en 2008 (prévisions) dont 52 exposants regroupés par le CIVP
- ↳ Implantation 2008 dans le hall n° 5

Nouveautés/ Événements/Animations/Dégustations sur VINISUD

Pour la 8^{ème} édition du salon Vinisud, l'interprofession des Vins de Provence joue la carte du changement :

L'espace collectif PROVENCE avec 52 entreprises exposantes prend une allure moderne et contemporaine.

Un espace dégustation « Provence Wines Tasting Lounge » (Hall 5 Stand 5C39) sera réservé aux professionnels du vin et leur permettra de découvrir l'offre Vins de Provence présente à VINISUD.

Mais aussi un clin d'œil à un des symboles de la Provence avec un **véritable terrain de pétanque !**

Contacts :

Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence

Président : Jean-Jacques BREBAN

Directeur : François MILLO

Directrice marketing opérationnel : Nathalie CHASSARD

Responsable de la Communication : Jennifer PENNA

Maison des Vins RN7 83460 Les Arcs sur Argens - Tél. : +33 (0)4 94 99 50 10 -

Fax : +33 (0)4 94 99 50 19 - civp@provencewines.com - www.vinsdeprovence.com

Agence presse Paris : Albine & Co – 7, Rue de Surène 75008 PARIS - Tél. : +33 (0)1 58 18 35 25
Email : a.guenot@albineco.com / as.bailly@albineco.com

• *AOC Côtes de Provence*

Syndicat Côtes de Provence - Maison des Vins RN7 83460 Les Arcs sur Argens –

Tél. : +33 (0)4 94 99 50 00 – sdvcp@wanadoo.fr

Maison des Vins Côtes de Provence - RN7 83460 Les Arcs sur Argens –

Tél. : +33 (0)4 94 99 50 20 - caveaucp@wanadoo.fr - www.caveaucp.fr

- *Côtes de Provence Sainte-Victoire*

Vinothèque Sainte-Victoire – 1 Bd E. Boyer BP 25 13530 Trets – Tél. : +33 (0)4 42 61 37 60

vinotheque@vins-sainte-victoire.com - www.vins-sainte-victoire.com

- *Côtes de Provence Fréjus*

Association Vins et Terroir de Fréjus – Château de Cabran 83460 Puget sur Argens - Tél. : +33

(0) 04.94.40.80.32 – vins-terroir-frejus@voila.fr

• *AOC Coteaux Varois en Provence*

Maisons des Vins – Abbaye de la Celle 83170 La Celle – Tél : +33 (0)4 94 69 33 18

coteauxvarois@wanadoo.fr

• *AOC Coteaux d'Aix-en-Provence :*

Maisons des Agriculteurs – 22 avenue H. Pontier 13626 Aix-en-Provence cedex 1

Tél. : +33 (0)4 42 23 57 14 – vins@coteauxaixenprovence.com

• *Fédération Régionale du Négoce*

UPV, l'Hexagone – Quartier Pré de Paques 83170 Brignoles – Tél. : +33 (0)4 94 69 15 04

■ **Association "Les Vins de Bandol"**

D'une superficie de **1 514 ha**, le terroir de l'Appellation est concentré sur **8 communes varoises** : Bandol, Le Beausset, Le Castellet, La Cadière, Saint-Cyr-sur-mer, Sainte-Anne d'Evenos, Sanary et Ollioules.

Le cépage roi, le Mourvèdre a trouvé en Bandol son terroir d'élection et confère aux rouges et aux rosés toute leur typicité. Deux cépages complémentaires : Grenache et Cinsault.

Pour les vins blancs, trois cépages principaux : Bourboulenc, Clairette, Ugni Blanc, et un cépage secondaire : le Sauvignon.

Chiffres clés

Avec **un rendement limité par décret à 40 hl/ha**, et un rendement effectif de 35 hl/ha, la production de l'Appellation s'est élevée en 2005 à **56 310,55 hl** avec la répartition suivante entre couleurs :

- 15 485,99 hl de rouge soit 27 % de la production
- 38 692,69 hl de rosé soit 69 % de la production
- 2 131,87 hl de blanc soit 4 % de la production

Le décret d'A.O.C. exige pour les vins rouges un vieillissement minimum de **18 mois dans le bois**.

La production est assurée par **50 domaines et châteaux et 4 caves coopératives** soit **près de 400 producteurs**.

Contacts

Association "Les Vins de Bandol"

Espace Mistral - 2, avenue Saint Louis - 83 330 Le Beausset

Contact : Patricia Ferrero - Tél 33 (0)4 94 90 29 59 - Fax 33 (0)4 94 98 50 24 –

E-mail : association-vins-de-bandol@wanadoo.fr Site web : www.vinsdebandol.com

Contact presse : CONTACT EVENEMENT - Mireille Brun & Sandra D'angelo

BP 1317 - 13784 Aubagne Cedex - Tél 33 (0)4 42 84 57 21/20 - Fax 33 (0)4 42 84 57 17

E-mail : contact@contactevenement.com - Site web : www.contactevenement.com